

Conférence nationale du handicap : 16 engagements et des actions concrètes en Bretagne

4.9.2026 - | ARS Bretagne

La 7^e Conférence nationale du handicap (CNH) s'est tenue le 4 septembre, en présence du président de la République, autour du thème « passer d'une société inclusive à une société pleinement accessible ». En Bretagne, institutions, associations et professionnels se sont réunis dans chaque département pour suivre l'événement en visioconférence.

Organisée tous les trois ans, la **CNH**, réunit les personnes handicapées et leurs organisations représentatives, les associations, les partenaires sociaux, les collectivités territoriales, les administrations et les opérateurs de l'État, pour faire le point sur les politiques menées et définir les orientations pour les années à venir.

Cette édition s'appuie sur :

- **six comités de pilotage préparatoires**, qui deviendront des comités de suivi dès 2026 ;
- **cinq groupes de travail nationaux** consacrés à des enjeux majeurs : école, habitat, participation des personnes, intelligence artificielle et protection juridique des majeurs ;
- les **contributions des services déconcentrés de l'État, notamment les Agences régionales de santé**, et des collectivités, mettant en lumière des actions de terrain ;
- les **propositions du CNCPH et des associations**, qui ont nourri le travail interministériel.

Ces travaux ont permis de fixer le cap pour les trois prochaines années, avec un mot d'ordre : « **faire avancer la politique du handicap avec et pour les personnes concernées** »

16 engagements ont été définis :

Quelques illustrations des engagements en Bretagne

Plusieurs actions déjà déployées en Bretagne incarnent concrètement les engagements de la CNH.

En lien avec l'engagement 4 « Renforcer l'accès à la santé : prévention et soins » :

- Le pôle **Breizh Santé Handicap**, permet d'améliorer la prise en charge et l'accès aux soins des personnes en situation de handicap, de la naissance à l'âge adulte et ce quel que soit leur handicap. Créé en 2022, le pôle anime également plusieurs groupes de travail (habitation aux

soins, passeport handicap, prévention du cancer du sein) et coordonne les réseaux bretons des **Handiaccès** (consultations dédiées) ainsi que des référents handicap en établissement de santé.

- Le **dispositif Handibloc**, porté par le CHRU de Brest et adossé à la consultation dédiée **Handiaccès 29**, permet de regrouper en un même lieu et sur un seul temps l'ensemble des examens et soins nécessaires pour les personnes ayant un handicap complexe et nécessitant au moins une anesthésie générale. Expérimental, ce modèle brestois est désormais retenu par le Ministère et devrait être déployé au niveau national fin 2026.

En lien avec l'engagement 15 « Faire du médico-social un levier de transformation de la société », le développement de la communication alternative améliorée (CAA) :

- **Un centre de ressources régional dédié à la communication alternative et améliorée (CAA), Équipe & Moi en CAA**, porté par le centre Kerpape, accompagne les personnes ayant des besoins de communication alternative, quelle qu'en soit l'origine (moteur, TND, etc.). Il propose du conseil, un accompagnement au choix des solutions de CAA (avec ou sans matériel, technologiques ou non) et met à disposition un prêt de matériel pour tester les outils en situation réelle, adaptés aux besoins de chaque personne.

En Bretagne, institutions, associations et professionnels se sont réunis dans chaque département pour suivre l'événement en visioconférence :

<https://www.bretagne.ars.sante.fr/conference-nationale-du-handicap-16-engagements-et-des-actions-concretes-en-bretagne-0>